

ASTUCES

Cet été encore, je respire...

Sans les nuisances de mes déchets

J'oublie de sortir mon bac d'ordures ménagères, je ne suis pas là le jour de collecte, j'utilise des couches pour bébés ou des protections pour adulte, j'ai mangé des crevettes, comment faire ?

JE DÉPOSE MES DÉCHETS DANS LES CONTENEURS ENTERRÉS !

Du 15 juin au 20 septembre 2026, un accès aux points d'apports volontaires vous est permis. Il suffit de faire activer votre carte d'accès, la même que pour vous rendre en déchèterie, auprès de notre service. Chaque dépôt (80 litres maximum) est facturé 0,91€ :

- > Chaligny : place des Tricotteries
- > Chavigny : rue de Nancy
- > Neuves-Maisons : rue du Capitaine Caillon - rue Jules Ferry - rue Povia de Lanhoso
rue Lucie Aubrac - rue Simone Veil
- > Pont-Saint-Vincent : rue des Cazottes - rue Charles Albert Thomas
- > Xeulley : rue de l'Eglise - rue Jacques Callot

DES ODEURS DÉSAGRÉABLES VIENNENT DE MES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES, COMMENT Y REMÉDIER ?

1

JE COMPOSTE !

En tas, en bac individuel ou en collectif, la solution est à portée de main. Besoin d'aide ? Contactez notre service.

2

JE FERME BIEN MON SAC !

Pas encore de composteur ? Pour éviter les nuisances, placez vos épluchures et vos restes de repas dans les sacs fermés à double nœud.

3

JE NETTOIE MA POUBELLE !

Après la collecte : vinaigre blanc pour désinfecter et bicarbonate de soude pour neutraliser les odeurs.

Renseignements

Service déchets ménagers

03 54 95 62 41 / secretariat@covalom.fr